



Compte-rendu
Réunion Conseil d'école 1er trimestre



Date du conseil d'école : jeudi 5 novembre 17h30

INVITES

Fonction	NOM
Présidente	PORTANIER Emmanuelle
I.E.N ou représentant	MARTIN Anne
Maire ou représentant	BORD Serge
Représentante mairie, chargée des affaires scolaires	GEORGES Abiba
Enseignantes	BERGOGNE Marie-Ange
	SIMON Céline
	PANTEL Aurélie
	DRUELLE Sophie
	GODON Marie
	FORESTIER Julie
Parents titulaires	MUZELET Laetitia
	REBOUL Jessica
	FONVIELLE Floriane
	MORO Isabelle
	CARDONA Céline
	RAUFAST GROMAN Laura
	STECKIW Géraldine
	NOWACZYK Mélanie
ATSEM	MALLIA Sandra
	POUGET Agnès
	BALDIT Agnès
	CHAGGAR Claudie
	BALDIT Audrey

Circonscription
ALES 1

**Ecole maternelle
Emile Bedos**

500 avenue des
Mimosas
30340 ST JULIEN LES
ROSIERS

Tél : 09.63.26.56.29

Mél : [ecole.mat.st-
julien-les-
rosiers@orange.fr](mailto:ecole.mat.st-julien-les-rosiers@orange.fr)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école
- 2- Rappel des attributions du Conseil d'école
- 3- Compte-rendu du PV de l'élection des représentants de parents d'élèves
- 4- Bilan de rentrée et des effectifs
- 5- Règlement intérieur
- 6- PPMS et charte de la laïcité
- 7- Projet d'école
- 8- APC
- 9- Projets de classe
- 10- Demandes à la mairie

1- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école

La bienvenue aux nouveaux parents d'élèves :

- Mme MUZELET Laetitia et REBOUL Jessica, qui représentent la classe des MS-GS de Mme BERGOGNE
- Mme FONVIELLE Floriane, Mme CARDONA Céline et Mme RAUFAST GROMAN Laura, qui représentent la classe des MS de Mme DRUELLE.
- Mme MORO Isabelle et Mme STECKIW Géraldine qui représente la classe des PS de Mme PORTANIER.
- Mme NOWACZYK Mélanie qui représente la classe de PS-MS de Mme FORESTIER et Mme SIMON.

Nous avons donc 8 parents d'élèves qui se sont inscrits sur la liste de candidatures.

Merci à toutes pour votre participation et votre dévouement au sein de l'école.

2- Rappel des attributions du Conseil d'école

La directrice rappelle les attributions (pertinentes) du conseil d'école, à savoir :

- vote du règlement intérieur de l'école
- association à l'élaboration du projet d'école, notamment :
 - o l'utilisation des moyens alloués à l'école
 - o les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux,
 - o les activités périscolaires
 - o la restauration scolaire
 - o la protection et la sécurité des enfants
 - o l'hygiène scolaire
 - o l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école
 - o l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
 - o statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique
- être informé des projets et sorties scolaires sur l'année

3- Compte-rendu du PV de l'élection des représentants de parents d'élèves

Cette année, il y a avait 229 parents inscrits sur la liste électorale. Sur ces 229 parents, 105 ont participé au vote des représentants de parents d'élèves. Il y a eu 19 bulletins blancs ou nuls (ce sont les bulletins dont les parents ont entouré et mis des croix à côté d'un nom de la liste) et donc 86 suffrages exprimés. Nous avons eu donc un taux de participation de 45.85 % contre 42.27 % l'an passé. Il est nettement en hausse par rapport à toutes les autres années.

Les 5 sièges ont été pourvus, c'est le principal.

4- Bilan de rentrée et des effectifs

Cette rentrée scolaire a été assez chargée pour toute l'équipe pédagogique puisque nous avons commencé l'année avec une moyenne de 30 élèves par classe. Nous avons donc 4 classes : une classe de PS à 31, une classe de PS-MS à 30, une classe de MS-GS à 29 et une autre à 30. Un total de 120 élèves sur l'école. Une importante hausse comparée à l'année dernière, où nous avons terminé l'année avec un effectif de 108 élèves.

Pour les classes de MS-GS, la rentrée s'est effectuée de manière traditionnelle, le jour de la rentrée, à 8h20. Pour les classes accueillant les petits, la rentrée a eu lieu échelonnée, pour le plus grand confort des élèves et des parents, ainsi que des enseignantes et ATSEM. Les élèves de PS ont été accueillis le matin et les élèves de MS l'après-midi.

Après plusieurs courriers et appels de la part de Mr BORD et de Mme GEORGES à Mme MARTIN, Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'à Mr MAHEU, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, l'ouverture de classe nous a été accordée le mercredi 16 septembre pour une classe effective au lundi 21 septembre.

Je remercie donc Mr BORD, Mme GEORGES ainsi que Mme MARTIN pour leur appui concernant cette demande d'ouverture de classe, sans cela peut-être que nous serions toujours à 4 classes avec un effectif de 30 voire plus.

Depuis le 21 septembre, l'équipe pédagogique s'est agrandie, nous avons accueilli une nouvelle collègue Mme DRUELLE Sophie ainsi qu'une « nouvelle » et même ancienne ATSEM de l'école, Mme BALDIT Audrey. Nous avons également accueilli à la rentrée Mme SIMON Céline et Mme FORESTIER Julie, nouvellement nommées pour l'année sur le poste de Mme GUEYDAN, qui est en poste adapté cette année.

A l'heure actuelle, l'effectif total de l'école est de 121 élèves, nous avons eu un départ aux vacances de la Toussaint mais qui a été compensé par deux arrivées au retour des vacances. Nous avons donc 5 classes avec une moyenne de 25 élèves par classe réparties de la façon suivante :

- une classe de PS de Mme PORTANIER à 25 élèves
- une classe de PS-MS de Mme SIMON et Mme FORESTIER à 24 élèves
- une classe de MS de Mme DRUELLE à 23 élèves
- une classe de MS-GS de Mme BERGOGNE à 25 élèves
- une classe de MS-GS de Mme PANTEL à 24 élèves

Les conditions d'enseignement sont plus agréables, nous pouvons déjà mieux être à l'écoute des enfants et présentes pour l'acquisition des compétences.

5- Règlement intérieur

Ce règlement s'appuie sur le règlement départemental et s'articule autour de 15 points organisant la vie de l'école avec les différents partenaires (parents/personnels) sur les points réglementaires des horaires des cours et des vacances, de la fréquentation, des locaux scolaires, de l'hygiène et de la santé, des mesures de prévention et de sécurité et est distribué aux familles.

Aucun changement n'est à noter. Ce règlement sera distribué aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et le signent.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Je rajoute au règlement intérieur, une annexe précisant les modalités du protocole sanitaire mises en place par l'école.

6- PPMS et Charte de laïcité

PPMS : Le plan particulier de mise en sûreté des élèves dispose de différentes mesures à mettre en œuvre si un risque majeur survient. Inondation/risque chimique/intrusion extérieure/attentat sont les risques retenus pour notre école. Chacun de ces risques fait l'objet d'une fiche détaillant la conduite à tenir et les missions pour les adultes de l'école.

Nous avons déjà procédé à un 1er exercice incendie le jeudi 10 septembre, et un exercice de confinement alerte attentat le jeudi 15 octobre. La directrice avait d'ailleurs informé toutes les familles ainsi que le scénario retenu par l'équipe pédagogique.

Depuis le lundi 2 novembre, le gouvernement a décrété le risque attentat niveau 3 suite aux tragiques événements qui se sont produits. Nous devons donc redoubler de vigilance.

Charte de la laïcité : elle confirme les dispositions légales relatives à l'école et est distribuée aux familles en même temps que le règlement intérieur.

7- Projet d'école

Le projet d'école présenté au dernier conseil d'école a été validé à la rentrée, je vais donc de nouveau le présenter pour les nouveaux membres du conseil d'école.

Il se base sur le projet académique qui se découpe en 4 axes, pour chaque axe est développé un ou plusieurs objectifs.

- Axe 1 : Une école porteuse de valeurs dans le but d'accompagner les élèves, futurs citoyens responsables, de partager les principes de notre service public d'éducation et de refuser toute forme de violence.

→ Organiser des débats philosophiques sur différents thèmes (la différence, le respect...). Cette activité se ferait avec tous les élèves de l'école, au moins une fois par semaine.

- Axe 2 : Une école qui fait réussir en s'appuyant sur les évaluations nationales pour progresser, en s'assurant de la maîtrise du socle commun pour tous les élèves et en garantissant l'équité.

→ Décrire des photographies en faisant des phrases simples. Cette activité ne concerne que les élèves de PS par petits groupes de 4 élèves maximum. Des photos seront prises tout au long de la journée de l'élève en action sur différents temps de classe. Puis, en dualité l'élève devra décrire à la maîtresse ce qu'il fait. Les propos de l'élève seront étayés par la maîtresse. Cette activité aura pour but de réaliser un carnet « la journée de ... à l'école ».

→ Produire des phrases de plus en plus complexes : cette activité concernerait les élèves de MS-GS, les maîtresses demanderont aux élèves de restituer leur journée de classe en dictée à l'adulte sur une grande affiche, qui sera ensuite affichée sur la porte de classe pour que les parents puissent en prendre connaissance. Cette affiche pourra être communiquée également de façon numérique à tous les parents.

→ Réaliser un projet commun GS/CP : les élèves de CP écriront une histoire qu'ils viendront lire aux élèves de GS, les maîtresses de GS travailleront avec leurs élèves la compréhension de l'histoire puis les élèves devront illustrer l'histoire inventée par les CP.

- Axe 3 : Une école qui coopère : en développant la coopération entre les élèves, en soutenant le travail collaboratif de la communauté éducative, en collaborant avec les parents et en renforçant la coopération avec les partenaires.

→ Mettre en place une école qui coopère avec les parents et les partenaires : Tout au long de l'année, les parents seraient invités à assister à des moments de classe et à participer avec leur enfant aux ateliers mis en place. Ils pourraient également prendre en charge un atelier, expliqué par l'enseignant en amont. Ils viendraient dans les classes entre autres lors de projets (cuisine, semaine du goût, semaine des mathématiques, journée du sport scolaire...). Chaque moment de participation de présence des parents serait ponctué d'un temps d'échange avec l'enseignant.

- Axe 4 : Une école accessible, innovante et éco responsable en s'engageant dans une dynamique collective d'éco-responsabilité.

→ Après un goûter réalisé en classe, demander aux élèves d'explorer collectivement le contenu de la poubelle et de trier. Faire émerger les différences entre les matières, comment reconnaître papier, carton, verre... (se casse, se plie, se déchire, fait du bruit...) Présenter les différents containers qui existent et faire un premier tri avec les élèves. Se rendre devant des containers avec les élèves et des déchets et leur demander de mettre les déchets au bon endroit. Faire un partenariat avec Tri-action.

8- Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Comme écrit dans la circulaire de rentrée 2020, le temps d'APC sera en priorité dédié aux élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de l'année précédente dans le domaine des fondamentaux.

Comparé aux années précédentes, cette année, le choix de l'équipe est de proposer qu'aux élèves qui en ont besoin en ciblant les élèves de MS et de GS. Les choix changeront au rythme des périodes pour éviter que ce ne soit que les mêmes élèves qui bénéficient de ce temps d'APC.

Les enseignantes ont donc commencé à informer les parents des enfants concernés en proposant un jour et une horaire. Les parents sont libres d'accepter ou non ce temps d'APC.

9- Les projets de classe

- Le contexte sanitaire actuel fait que certains projets et sorties tombent à l'eau comme celui de Mme BERGOGNE qui devait réaliser un projet sur le tissage en collaboration avec le musée Maison rouge de St Jean du Gard fin novembre.

- Toute l'école va participer en période 3 (janvier/février) au projet « Arts en plastiques pour l'océan ». Nous confectionnerons à partir de matières plastiques récupérés des mobiles suspendus sur le thème de la mer. Le but serait de créer une flotte ou un fond marin (bateaux, coraux, végétaux et animaux aquatiques).

- Le projet cirque de Mme PANTEL est toujours d'actualité et devrait aboutir cette année.

- Le projet médiathèque (suspendu du aux mesures sanitaires) : tous les élèves de l'école vont 1 fois par semaine tous les 15 jours à la médiathèque à l'espace Nelson Mandela pour participer à des ateliers lecture et informatique.

10 - Demandes à la mairie

Les demandes faites au dernier conseil d'école ont été réalisées, à savoir : le traçage des jeux dans la cour, refixer la poubelle de la cour du bas, l'entretien des arbres, la mise en place de l'étagère dans le placard de Mme Bergogne, l'armoire à clé, un nouveau téléphone fixe.

Je remercie d'ailleurs la réactivité des personnels municipaux et en particulier Mr JEAN, avec qui je suis souvent en contact, pour toutes les demandes de l'école.